

ANNEXE VII
(*article 28*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT DES PARCS DE L'ESCARPEMENT, DE LA
MONTAGNE-DES-ROCHES ET DU DOMAINE DE LA CAPITALE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à l'aménagement des parcs de l'Escarpelement, de la Montagne-des-Roches et du Domaine de la Capitale. Il comprend la réalisation des sentiers pédestres, la construction de structures, la plantation de végétaux, la construction d'aires d'accueil, l'installation de modules de signalisation ainsi que divers travaux de mise en valeur desdits parcs.

Le projet requiert également l'octroi de contrats de services professionnels en génie et en architecture du paysage pour la réalisation des plans et devis de même que l'embauche du personnel d'appoint nécessaire à la coordination des travaux.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 552 094,14 \$.

TOTAL : 552 094,14 \$